



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

**AVENANT N° 01 – en augmentation**

Articles R.2194-3 et R.2194-5 du code de la commande publique 2019

*Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.*

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

CC FUMEL VALLÉE DU LOT  
4 Place du Château  
BP 10037  
47502 FUMEL CEDEX

Ordonnateur : Didier CAMINADE, Président

**B - Identification du titulaire du marché public**

UTPM Environnement  
51 rue du Montoir  
02380 COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIQUE  
SIRET 832 725 402 00016  
marche@utpm-environnement.fr  
03 23 52 68 00

Représenté par Monsieur Ludovic BARAQUIN, Gérant

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public:**

Marché de fourniture de matériel de précollecte des recyclables et des ordures ménagères dans le cadre de la mise en œuvre de la Redevance Incitative – Lot 02 : Colonnes aériennes métalliques

■ **Date de la notification du marché public :** 18 juillet 2022

■ **Durée d'exécution du marché public :** 48 mois (1 an renouvelable 3 fois par période de 12 mois)

■ **Montant initial du marché public (sur 48 mois) :**

- Taux de la TVA : 32 000 €
- Montant HT : 160 000 €
- Montant TTC : 192 000 €

**D - Objet de l'avenant**

- Modifications introduites par le présent avenant : article R.2194-3 et R.2194-5 du code de la commande publique 2019

Au vu de la crise économique et ses conséquences, à l'origine d'importants retards dans la production et la livraison de fournitures, le service environnement de Fumel Vallée du Lot a dû revoir la répartition de ses commandes de colonnes et de bacs afin de respecter le planning de déploiement de la Redevance Incitative. En effet toutes les colonnes et bacs doivent être en place au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Dans l'intérêt général, il est donc nécessaire de modifier la répartition des montants maximum à dépenser pour la 2<sup>ème</sup> période pour le présent lot, afin que le service environnement puisse équiper dans les temps tous les points d'apports volontaires du territoire.

En revanche il est important de souligner qu'il s'agit ici d'une modification de répartition des montants pour une période **dans le respect du montant maximum sur 4 ans du marché. Ce dernier ne sera donc pas augmenté.**

L'article R.2194-5 du Code de la commande publique, précise que le marché initial peut être modifié lorsque la modification est rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir.

Partant de ce constat et eu égard à l'article R.2194-3 du Code de la commande publique, ces circonstances imprévisibles au moment où le marché initial a été lancé, nécessitent une modification du montant maximum à dépenser pour la 2<sup>ème</sup> période du marché dans la limite de 50 % du montant de la période.

Montant initial maximum pour la 2<sup>ème</sup> période : 40 000 € HT

Nouveau montant maximum pour la 2<sup>ème</sup> période : 60 000 € HT Soit  
un écart de + 50 %

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant en € :

- Taux de la TVA : + 4 000 €
- Montant HT : + 20 000 €
- Montant TTC : + 24 000 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 50 %

Nouveau montant maximum à dépenser sur la période n°02 en € :

- Taux de la TVA : 12 000 €
- Montant HT : 60 000 €
- Montant TTC : 72 000 €

Nouveau montant du marché public en € (sur 48 mois) **IDENTIQUE** :

- Taux de la TVA : 32 000 €
- Montant HT : 160 000 €
- Montant TTC : 192 000 €

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
BARRAQUIN Ludovic, Gérant	A COUCY LE CHATEAU Le 15 janvier 2024	Laetitia LARU Signature numérique de Laetitia LARU Date : 2024.01.15 15:02:17 +01'00'

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ...Fumel....., le 19 JAN 2024

Signature  
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

FUMEL VALLEE DU LOT  
MAYENNE  
LE Président,  
M. Didier CAMINADE

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

*« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »*

A ....., le .....

Signature du titulaire,

**■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**■ En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*